**|%cher%| |%prenom%| |%nom%|**

**Comme chaque année, j’ai le plaisir de vous proposer de renouveler votre adhésion à l’ADRET-S en nous adressant votre cotisation 2024.**

**Votre adhésion à l'ADRET-S vous permet :**

* de bénéficier de l'apport de conseils et assistances individuels : Préparation à la retraite, Gestion du dossier Retraite, Gestion de la Pension de Réversion, Mutuelle, Support vis-à-vis des organismes de retraites et Mutuelle, Dépendance et autonomie, etc,
* de rester informé de l'actualité qui vous concerne plus particulièrement,
* de maintenir une relation privilégiée avec Shell, Butagaz et LyondellBasell,
* de conserver un contact avec vos anciens collègues, et d'assurer un lien avec les Amicales régionales que l'ADRET-S soutient.

**Votre cotisation permet à l'ADRET-S de remplir sa mission et de soutenir ses actions.**

Pour bénéficier des services de l'ADRET-S, nous vous remercions de **régler votre cotisation au plus tôt et avant le 15 février 2024**si vous souscrivez à la revue "Courrier des Retraités" car nous devrons transmettre votre abonnement à l'éditeur fin février 2024.

Par décision de l’Assemblée Générale Ordinaire de l’ADRET-S du 20 Mars 2023, la cotisation de base 2024 est de **30 €** par membre adhérent à laquelle vous pouvez rajouter un don (montant libre) et votre abonnement au Courrier des Retraités (5 €).

**1 - Nous vous encourageons à privilégier le paiement par internet**qui nous est plus facile à gérer que les chèques.

**La vidéo**[https://youtu.be/6En0s8tE4PA](https://www.adret-s.org/shortUrl/r9L-1603036?utm_source=adret-s&utm_medium=email&utm_campaign=invitation-a-la-prochaine-ago-de-l-adret-s-et-appel-a-cotisation-pour-2022) **vous montre** **comment payer votre cotisation par internet.**NB : Pour ne pas créer un compte Paypal n’oubliez pas de **sélectionner "Carte bancaire"** avant de saisir les caractéristiques de votre moyen de paiement, puis  l’option "**Non merci"** en fin de saisie avant de "payer" *(cf. la video ci-dessus)*.

**Pour accéder au module de paiement par internet, cliquez |%lien\_direct\_ici%| et vous serez connecté** immédiatement à votre espace personnel. Une fois connecté, vous trouverez, en bas de l'écran, dans une zone jaune, **"Payer ma cotisation"**sur laquelle vous cliquerez et il vous suffira de suivre les instructions (*cf. la video ci-dessus*).

*(si nécessaire, nous vous rappelons****votre identifiant |%user%|****pour vous connecter. Si vous avez oublié votre mot de passe ou s’il n’est plus valable, cliquez sur « mot de passe oublié » et suivez les instructions qui vous permettront de définir votre nouveau mot de passe)*

 Et n’oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées dans votre espace personnel (adresse, n° de tel, adresse mail ) si certaines ont changé.

**2 - Si vous voulez payer par chèque,**vous devez nous **retourner rempli le bulletin d'adhésion-cotisation accessible en cliquant**[**ici**](https://www.adret-s.org/global/gene/link.php?doc_id=3291&fg=1)**, accompagné de votre chèque,**à l’adresse suivante : ADRET-S - 3 rue du Colonel MOLL - 75017 Paris  *(Un seul chèque peut regrouper la cotisation à l'ADRET et l'abonnement au "COURRIER DES RETRAITES" si vous souhaitez recevoir cette publication)*.

En vous remerciant pour votre soutien, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Michel CRAPART  
Président de l'ADRET-S